



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journalistes

Question au Gouvernement n° 516

Texte de la question

AGENCE FRANCE-PRESSE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Olivier-Coupeau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Françoise Olivier-Coupeau. Ma question s'adresse à Mme Christine Albanel, ministre de la culture. La rédaction de l'AFP vient de faire l'objet d'une mise en cause par l'un des porte-parole de l'UMP...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est scandaleux !

Mme Françoise Olivier-Coupeau. ...visant la manière dont cette agence de presse traitait l'information. Il attaquit par là même l'impartialité des journalistes.

La direction de l'UMP a renchéri en niant à l'AFP le pouvoir de juger de l'opportunité de diffuser tel ou tel communiqué qu'elle reçoit.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Exactement !

Mme Françoise Olivier-Coupeau. Madame la ministre, vous avez proposé un service dédié aux communiqués à l'AFP, où ceux-ci seraient diffusés de manière brute, comme sur un blog.

Ces déclarations successives font suite à un propos du Président de la République, qui, après avoir utilisé les médias, critique aujourd'hui leur liberté, à l'heure où pâlit son image. Après les juges et les avocats, le Président de la République s'attaque maintenant à un autre contre-pouvoir : la presse. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Madame la Ministre, l'inquiétude des Français, fondamentalement attachés à la liberté de la presse, est grande. Quelles garanties le Gouvernement et le Président de la République entendent-ils apporter pour assurer la liberté de l'AFP, des journalistes et de la presse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, soyez sans inquiétude, la liberté de la presse n'est nullement menacée en France. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Il suffit de lire, chaque jour, les journaux et d'écouter les médias pour s'en convaincre.

J'ai simplement dit que le Président de la République avait parfaitement le droit de réagir aux critiques qui lui étaient adressées...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Censure !

Mme la ministre de la culture et de la communication. ...quand elles sont systématiques, récurrentes et aussi caricaturales. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

La démocratie, c'est la liberté d'expression, mais c'est aussi la possibilité de réagir aux critiques faites. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

En ce qui concerne l'AFP, j'ai rappelé que les journalistes de la deuxième agence de presse mondiale - et nous pouvons en être fiers - devaient traiter, hiérarchiser l'information, et cela bien sûr dans le respect des équilibres politiques et des expressions politiques.

J'ai également suggéré qu'il y ait un espace dédié, un " fil " spécial destiné aux abonnés, qui serait un service

complémentaire et qui permettrait de publier les communiqués des partis politiques et des grands syndicats. C'est une piste de réflexion que l'on peut, je crois, creuser. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

La liberté d'expression sera encore renforcée jeudi, lorsque nous allons, avec Mme la garde des sceaux, présenter le projet de loi pour la protection du secret des sources, qui est justement un vrai projet de loi pour la liberté de la presse. C'était un engagement du candidat Sarkozy. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Olivier-Coupeau](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 516

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2008